

LE PORT... LE PORT... LE PORT... LE PORT... LE PORT... LE PORT...

LE PRIX DU LOGEMENT

Qui habite à la S.I.D.R. ?

Le logement, luxe ou nécessité? A lire le Journal de l'île (interview de M. Auguste Legros, président de la SIDR) de mardi dernier, on est en droit de se demander si, pour le quotidien de la rue Alexis de Villeueuve et pour le suppléant de M. Michel Debré, la situation des locataires de la SIDR n'est pas assez difficile.

La désinvolture avec laquelle l'un et l'autre acceptent l'idée que les difficultés de la SIDR doivent être réglées à coup d'augmentations successives des loyers est à peine croyable.

L'immense majorité des habitants de la SIDR est constituée d'ouvriers, de pe-

villes pour lesquels, du fait de leur état de chômeurs le plus souvent, tout accès aux «logements sociaux» est interdit. Mais nous pensons aussi à ceux qui occupent ces logements, qui travaillent mais dont les revenus trop modestes leur posent chaque mois le problème du règlement des loyers des logements en question.

Si l'on admet que le logement est, non seulement, une nécessité mais un droit, alors on doit résolument considérer qu'il ne faut pas qu'il soit ici question de compromis. Le montant du loyer devrait tenir compte des revenus des gens.

Toute enquête montre

habitent sont inquiets parce que leurs salaires sont faibles ou incertains et parce que le loyer représente une charge très lourde, trop lourde.

Alors de deux choses l'une : ou bien l'on considère que les gens aux revenus modestes ont, autant que les autres, le droit à un logement correct dont le coût du loyer est adapté à leurs ressources; et alors on exige du pouvoir des mesures. Ou bien, on pense que les hommes et les femmes qui sont dans les pires difficultés pourront être enfoncés encore un peu. Et on augmente ce qui est déjà cher.

Le Conseil d'Administration de la SIDR et son président ont choisi d'augmenter.

Il fallait, pour cela, être inconscients ou réactionnaires.

Monsieur Auguste Legros et ses amis ne sont pas inconscients.



La S.I.D.R. : immeubles et duplex...

tits employés, de manoeuvres, etc...

Et déjà, ces loyers ne tiennent pas compte des revenus de chacun.

Lorsque nous disons que la politique de l'habitat est totalement à revoir à la Réunion, nous pensons évidemment à tous ceux des bidon-

clairement deux choses : d'une part que, même si l'impossibilité d'élever un porc ou un cabri prive bon nombre de familles d'un apport souvent essentiel, le logement SIDR constitue une amélioration de la situation de ceux qui l'occupent; d'autre part, les gens qui y



Mère et enfants : non, il ne s'agit pas de gens riches...



La marmaille : elle est souriante. Mais ignore-t-elle totalement les soucis des parents ?

Le logement, non seulement une nécessité, mais un droit...

A la S.I.D.R. au Port, une marmaille heureuse grouille sur les espaces gazonnés. Il fait chaud. La tenue est souvent de circonstance.

Là-haut, aux étages, derrière les lourdes portes de bois, la mère, parfois le père, s'il est chômeur ou s'il a «lâché bonne heure».

Les mères de famille nous accueillent. Elles vident leurs cœurs. Elles sont de tous bords. Il y en a qui sont du Port, «depuis toujours»; d'autres qui viennent de Saint-Denis où ça n'allait pas. Cette autre nous arrive du Tampon. L'expulsion de son mari, employé communal là-bas, nous laisse perplexe quant aux capacités de M. Paul Badré à propos de démocratie et de «pluralisme».

Pour celle-ci, qui nous déclare ne pas faire de politique, elle croyait que c'était le maire qui augmentait le loyer...

Mais pas une n'a refusé de parler. Sans qu'elles nous l'aient demandé, nous ne donnons de leur identité que les initiales.

Quatre cas parmi d'autres

Madame V.L. nous reçoit simplement. Elle habite en hauteur, au second étage d'un bloc.

«Mon mari travaille. Il

gagne 1 700 FF par mois. J'ai 590 F d'allocations familiales. J'ai 7 enfants.

«Mon loyer était de 260,00 FF il y a peu de temps. Il vient d'être augmenté. Il est maintenant à 287,00 FF. Je dois avoir l'allocation-logement. Un peu plus de 100,00 FF».

Pour Mme V.L., dont le mari a la chance de travailler, c'est dur. Le coût de la vie ne «pardonne» pas.

Un triplement du loyer serait une catastrophe.

Mme B.E. est à l'autre bout de l'immeuble, deux étages plus haut.

Son mari travaille à Saint-Denis.

«Nous aussi, on habitait au Chaudron avant. Mais on a préféré venir au Port. C'est mieux et c'est plus calme».

Elle est bien où elle est. Le mari gagne 1,900 FF par mois et les allocations familiales sont à 600 FF.

Le loyer (un F4) vient d'augmenter. Il est à 260, 00 francs.

Les époux B.E. ont 6 enfants. Pour Mme B.E., le loyer est cher. «Tout est cher. Mais, ils viennent d'augmenter à la SIDR. C'est pas fini ?

«Je suis bien ici. Mais s'ils veulent encore augmenter, on ne pourra plus payer».

Mme A.H. est seule à élever ses 6 enfants. Une fem-

me simple, courageuse comme tant d'autres. Nous la trouvons, une aiguille à la main. Elle raccommode.

«J'ai été employée il y a peu de temps à la commune comme serveuse. Je touche 605,00 FF par mois, plus 542 F d'allocations familiales. Mon loyer est à 287 FF».

Pour elle aussi, c'est cher. Elle a l'allocation-logement, depuis peu. A peu près la moitié du loyer lui reste.

«Si le loyer augmente, cela va devenir impossible. Nous ne sommes pas riches, ici».

Quand nous frappons à la porte de M. S.N., nous nous trouvons en face de la mère de famille. Nous entrons. Le mari va arriver, il est sous la douche.

M. S.N. est employé. 1 000,00 FF par mois.

Le coupon de la Caisse d'Allocations familiales indique 528,00 FF, allocations familiales et de logement comprises.

«Nous habitons un F5. Nous avons 5 enfants. Nous nous serions contentés d'un logement plus petit, mais il paraît qu'avec le nombre d'enfants, il faut un F5. Le loyer est à 335,00 FF par mois».

Mme S.N. ne comprend pas elle aussi. Ce loyer est déjà exorbitant. Comment faire s'il augmente encore ?

NUPTIADE

Du nouveau à Saint-Louis :

UN MAGASIN SPECIAL POUR LA MARIEE ET SON CORTEGE

Des robes de ville et des robes longues à de justes prix, ainsi que beaucoup d'autres confections.

UNE SIMPLE VISITE S'IMPOSE

9, RUE LAMBERT -- SAINT-LOUIS Tél.: 26.00.67

J. FEN CHONG
La maison chic du PORT

Librairie portoise
Votre librairie

niss voyages
Route Saint-Paul-Le Port
Tél: 22.00.08

Libre Service LI WAI YEUNG
... au service des ménages portois ...

Boulangerie Portoise
* rue Jeanne d'Arc
* centre commercial Zup

MICHEL CHANE SUN
bijouterie horlogerie
Rue F. de Mahy -
Tél: 22.02.68